

**Filière
Sanitaire et
Sociale**

Certificat professionnel

AGENT D'ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS D'ADULTES DÉPENDANTS

- Certificat de Niveau 3, certifié par le GRETA ViVa 5 -



Conditions d'entrée

- Être âgé de 18 ans minimum
- Pas de diplôme minimum requis
- Attester de deux semaines d'expériences minimum ou stage dans le secteur de l'aide à la personne
- Sens des relations humaines, réserve et discrétion, esprit d'équipe, capacité d'écoute
- Maîtriser les savoirs de base

Recrutement

Pré-inscription sur le site Internet : www.animapole.fr

Avoir satisfait à **une épreuve écrite** (étude de cas) et **un oral** de motivation.

Métiers visés

Les agents d'accompagnement interviennent en EHPAD, maisons de retraites, établissements hospitaliers, établissements associatifs, ...

Ils réalisent, dans ces établissements pour personnes âgées et personnes dépendantes **des gestes et tâches techniques en lien avec les fonctions d'accompagnement pour le maintien de l'autonomie** de la personne aidée.

Financement de la formation

Les **possibilités de financement** varient en fonction du statut des candidats :

- Région Occitanie
- CPF de transition professionnelle
- CPF (Mon compte personnel formation)
- Plan de développement des compétences
- Autres ...

Nous vous accompagnons dans le financement de votre formation.

Objectifs de la formation

Obtenir le Certificat Professionnel Agent d'Accompagnement Auprès d'Adultes Dépendants, dans le but d'être qualifié pour **accompagner les personnes fragilisées en structure collective (EHPAD, Hôpitaux, MARPA, ESAT...)**

Les AAAD accompagnent les personnes âgées et personnes dépendantes dans leur quotidien pour un maintien d'autonomie des personnes aidées.

CFAA/CFPPA du Lot
 Antenne de Cahors le Montat
 422, Lacoste
 46090 LE MONTAT
 05.65.21.53.37
cfa.lot@educagri.fr

**Organisation
 de la formation**

Lieu de Formation :
 CFAA/CFPPA du Lot, Antenne du Montat
 422, Lacoste
 46090 LE MONTAT

- Date de début : Octobre 2021
- Date de fin : Avril 2022
- Nombre d'heures de formation en Centre : 504 heures
- Formation en Entreprise : 245 heures



Contenu

	Activités types	Heures
Bloc 1	Accompagner les résidents dans les gestes de la vie quotidienne	77 h
Bloc 2	Accompagner la personne aidée dans ses actes essentiels	252 h
Bloc 3	Accueillir la personne et l'accompagner dans sa vie sociale et ses loisirs	119 h
Unité Transversales	Connaissance de soi, Techniques de recherche d'emploi, accompagnements aux évaluations ...	56 h

Modalités d'Evaluation

Validation du certificat professionnel par un jury

- Contrôles continus
- Etudes de cas
- Mises en situation professionnelles
- Jury Final

**Hébergement
 Restauration**

Antenne du Montat :

Les apprenants des formations du CFPPA du Lot ont accès à la **restauration du lycée des territoires** du Montat implanté sur le même site.

Contact

Les référents formations sont en lien avec les financeurs et prescripteurs de la formation, **nous vous accompagnons** dans vos démarches administratives et vous guidons vers les organismes adéquats.

Vous pouvez contacter le standard pour avoir des renseignements généraux sur cette formation. Une fois pré-inscrit, (sur notre site internet : www.animapole.fr) la référente de la formation prendra contact avec vous en temps utile.

Référente formation : Sophie Girard

Standard : 05.65.21.53.37

Mail : cfa.lot@educagri.fr